

# L'ANGE de Gerland



Novembre 2021 – n°112

## Édito CAP SUR LA MISSION ...

Une Église diocésaine fraternelle qui puise son unité dans l'amour du Père, et se laisse guider par l'Esprit Saint pour annoncer le Christ avec audace et humilité » telle est la vision que Mgr de Germay donne pour notre diocèse dans la lettre pastorale « Cap sur la Mission » qu'il a publiée fin septembre.

Peut-être l'avez-vous déjà lue. Peut-être pas encore. Mais il est toujours enrichissant de partager nos réflexions à plusieurs. Aussi, dans chaque groupe, ou chaque équipe paroissiale, entre voisins, amis, connaissances, pourrions-nous prendre le temps de lire ce texte ensemble, d'en explorer les différents axes, de s'interroger sur la façon dont on les met en œuvre, ou pourrait les mettre en œuvre, dans notre vie personnelle et dans la vie paroissiale. Prendre le temps aussi de souligner comment il résonne avec la vision que nous avons pour la paroisse de Gerland « Pour que la paroisse St Jean-Paul II soit à Gerland une famille accueillante, qui se laisse transformer par l'Esprit Saint, qui annonce Jésus-Christ et qui aide chacun à trouver en Dieu la source de la vie, nous

veillons à la beauté de nos célébrations et nous allons à la rencontre de tous. »

Dans un deuxième temps, lors de l'assemblée paroissiale du 7 décembre, nous pourrions confronter nos réflexions, partager nos découvertes, proposer des actions concrètes et alimenter ainsi la réflexion de l'Équipe d'Animation Paroissiale.

Chacun à notre niveau, qui que nous soyons, nous pouvons participer à cette réflexion. L'Église est synodale, « *dans sa nature, sa forme, son style, sa mission* » répète sans cesse le pape François. Oser s'exprimer et s'écouter les uns les autres, non pas comme dans un parlement ou réponse à une enquête, mais dans « *un chemin d'écoute les uns des autres et d'écoute de l'Esprit Saint, de discussion et aussi de discussion avec l'Esprit Saint, qui est une façon de prier* »

Bonne lecture, et au 7 décembre !

Armelle Pinon

# Une nouvelle traduction du Missel Romain .....

Le 28 novembre, 1<sup>er</sup> dimanche de l'Avent, l'entrée dans une nouvelle année liturgique, sera marquée par l'introduction d'une nouvelle traduction du missel romain.

Le concile Vatican II, dans sa Constitution pour la liturgie, insistant sur la participation des fidèles dans la liturgie, a rendu possible l'emploi des langues locales pour la prière de l'Église. Ainsi le missel que nous utilisons actuellement est-il la traduction en usage dans les pays francophones depuis 1970 du missel écrit en latin promulgué en 1969 par le pape Paul VI. Si des versions françaises du missel existaient dès le XVII<sup>e</sup> siècle, depuis Vatican II, la traduction du missel romain n'est plus une aide à la compréhension de la liturgie célébrée en latin, mais bien, selon le pape Paul VI, « la voix même de l'Église ».

Entre respect quasi littéral du texte original et adaptation, l'exercice de traduction est un art difficile. Comment rendre une juste correspondance de termes ou d'expressions, tout en tenant compte des destinataires et de l'évolution des langues ? C'est sans doute encore plus vrai pour les textes du missel, pour au moins deux raisons. L'une, essentielle, met en œuvre l'unité ecclésiale. La liturgie est la prière de toute l'Église. La traduction dans la diversité des langues locales doit donc rester fidèle au contenu de foi qu'elle exprime. L'autre, plus formelle, tient à la nature des textes destinés à être proclamés à voix haute, voire cantillés.

Les membres de la commission qui se sont attelés à ce travail, avec les Conférences épiscopales des pays francophones et la Congrégation romaine pour le Culte divin, ont repris la totalité du missel romain : dialogues entre le président et l'assemblée, prières communes, oraisons, préfaces, prières eucharistiques... Difficile donc de faire une liste exhaustive des changements qu'apportent cette nouvelle traduction. Nous les découvrirons « à l'usage », au fil du temps. Je retiendrais seulement trois éléments.

Nous connaissons depuis 4 ans le changement dans la 5<sup>e</sup> demande du Notre Père. Peut-être avons-nous entendu parler de la modification du « Je crois en Dieu ». Dans le symbole de Nicée-Constantinople, nous disions que le Fils est « de même nature que le Père ». Nous proclamerons dorénavant qu'il est « consubstantiel au Père », soulignant ainsi la dimension trinitaire de Dieu, Père, Fils et Esprit, trois personnes, mais une même substance divine.

« Préparons-nous à célébrer le mystère de l'eucharistie » entendrons-nous en introduction à l'acte pénitentiel. Dès le début de la messe, nous signifions que l'évènement passé que nous commémorons - la passion de Jésus, sa mort et sa résurrection, son ascension - continue de s'actualiser quand nous célébrons l'eucharistie. Le terme « mystère » renvoie à ce qu'est la liturgie : non pas quelque chose de secret, ou de caché, mais la révélation du dessein bienveillant de Dieu envers les humains, invités au festin du Royaume. Invitation que nous entendrons avant la communion « heureux les invités au repas des noces de l'Agneau ».

Deux formules au choix ont été ajoutées pour l'envoi : « allez porter l'Évangile du Seigneur » et « allez en paix, glorifiez le Seigneur par votre vie », nous rappelant que la messe n'est pas un en-soi, une parenthèse dans notre semaine, mais bien un envoi en mission, une invitation à vivre dans notre quotidien du don reçu.

Sans doute allons-nous être bousculés dans nos habitudes. Pussions-nous recevoir cette nouvelle traduction comme un cadeau susceptible de nous faire (re)découvrir et approfondir la richesse et la profondeur des gestes et paroles auxquels nous nous sommes habitués.

## Dominicale du 21 novembre : .....

- 9h : **Accueil** à Notre Dame des Anges  
9h15 : **Prière** de louange  
9h30 : **Pour tous les paroissiens** : temps de réflexion sur le thème « Repartir ! »  
Éveil à la foi, catéchèse et préparation aux sacrements pour les **enfants**  
Rencontre des **adultes préparant le baptême, la 1<sup>e</sup> communion ou la confirmation**  
Rencontre des **parents ayant demandé le baptême de leur bébé**  
11h : **Messe** à Notre Dame des Anges  
12h : **Apéritif et repas partagé**

## Assemblée Paroissiale – Mardi 7 décembre .....

Que vous soyez ou non investis dans un groupe ou une équipe paroissiale, vous êtes tous invités à participer à l'Assemblée paroissiale, qui se tiendra le **mardi 7 décembre à 20h dans la salle Saint-Irénée**.

Après un bilan sur le début de l'année pastorale (septembre – novembre), nous échangerons à partir de la lettre pastorale de Mgr de Germay « Cap sur la Mission ! »

## Synode : coup d'envoi .....



Le pape François a lancé une démarche synodale dans toute l'Église, et Mgr Olivier de Germay invite tous les fidèles à entrer dans ce processus. Son message est disponible sur le site du diocèse <https://youtu.be/wryGcV-Ts7M>

Une équipe diocésaine se met en place et nous proposera bientôt des éléments pour faire entrer les paroisses du diocèse dans ce mouvement.

D'ores et déjà, notre assemblée paroissiale du 7 décembre nous permet de vivre cette démarche.

# À vos agendas

<b>Samedi 13 novembre :</b>	Réunion du Pôle Liturgie
<b>Dimanche 14 novembre :</b>	Jeunes Pros – soirée louange après la messe de 19h
<b>Vendredi 19 novembre :</b>	Réunion du groupe St Martin
<b>Dimanche 21 novembre :</b>	Dominicale - Messe à 11h à ND des Anges
<b>Mardi 23 novembre :</b>	Réunion de l'Équipe d'Animation Paroissiale
<b>Dimanche 28 novembre :</b>	Jeunes Pros – soirée partage après la messe de 19h
<b>Jeudi 9 décembre :</b>	Soirée spirituelle animée par les étudiants
<b>Vendredi 10 décembre :</b>	Soirée Louange et Réconciliation animée par les Jeunes Pros

## Horaires

### MESSES DOMINICALES

Samedi	18h, à l'église Notre Dame des Anges
Dimanche	10h30 à Saint-Antoine, sauf le dimanche de la Dominicale, 11h à NDA 18h à l'église Notre Dame des Anges

### MESSES EN SEMAINE

Du mardi au jeudi	19h, à l'église Notre-Dame des Anges (à partir du 31 août)
Vendredi	8h30 à St-Antoine et 12h30 à Notre-Dame des Anges.

### ADORATION EUCHARISTIQUE

Mardi et mercredi	de 18h à 19h, à l'église Notre-Dame des Anges,
Jeudi	de 11h30 à 12h30
Dimanche	de 17h à 18h, à l'église Notre-Dame des Anges

### ACCUEIL PAROISSIAL : 3, rue Clément Marot

Du mardi au vendredi	de 16h à 18h30
Samedi	de 10h à 12h

### CONFESSIONS

Notre Dame des Anges : pendant l'adoration, les mardi, mercredi et jeudi  
À En Guedi (131 bd Yves Farge) : 9h-12h et 14h30-17h30 – Tél : 06 51 25 05 43

### RENCONTRER UN PRÊTRE *(sans rendez-vous)*

Père Thomas Samson : mercredi de 16h30 à 18h  
Père Armel Bouchacourt : vendredi de 16h30 à 18h

**Attention, la paroisse a changé de numéro : 04 37 66 40 20**

**PAROISSE SAINT JEAN-PAUL II - 3 rue Clément Marot - 69007 Lyon – 04 37 66 40 20**

[www.paroissedegerland.org](http://www.paroissedegerland.org) / [paroisse.gerland@gmail.com](mailto:paroisse.gerland@gmail.com)  @paroissedegerland